snalc

Pour un meilleur traitement

VOTEZ 3 fois:

snalc **CSAMEN**

snalc **CSAA**

snalc **CCPA**

ASSISTANTS D'ÉDUCATION

1 UNE SÉCURISATION DES PARCOURS

UN VÉRITABLE STATUT !

- L'obtention d'un véritable statut de fonctionnaire.
- En parallèle, un recrutement sous contrat de 3 ans et l'obtention d'un CDI après un unique CDD de 3 ans pour les AED qui le souhaitent.
- Un cadrage national des modalités de mise en œuvre de la CDIsation dans les académies.
- L'instauration d'un mouvement encadrant la mobilité géographique inter et intra départementale, à l'instar des mutations des titulaires.
- Un cadre de gestion national nettement plus explicite, complet et ferme sans possibilités d'interprétations académiques afin de mettre fin aux abus de certains employeurs.

2 UNE REVALORISATION SALARIALE

UNE URGENCE, PAS UNE OPTION !

- Une grille indiciaire nationale ambitieuse avec avancement automatique et accéléré pour les premiers échelons.
- Un accès facilité à l'action sociale.
- Un montant de l'heure supplémentaire au moins égal à 125% du SMIC horaire et un forfait nuit de 5 heures.
- Des montants d'indemnités REP et REP+ identiques à ceux des titulaires de l'Éducation nationale.

3 UNE RECONNAISSANCE DES MISSIONS

AED, UN VÉRITABLE MÉTIER !

- Une redéfinition, une clarification et une hiérarchisation des missions des AED.
- Un recrutement académique pour éviter pressions et abus.
- Une certification ou un diplôme de reconnaissance des acquis professionnels.

4 UNE STABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

VIE SCOLAIRE, UN SERVICE EN SOUFFRANCE !

- Des recrutements massifs d'AED et un accès au temps complet pour les AED qui le souhaitent afin de pallier le manque récurrent de personnels dans les vies scolaires.
- Un accès effectif et facilité aux concours de recrutement et à leur préparation.
- Une véritable formation initiale et continue de qualité et un doublement du crédit d'heures pour formation.

5 UNE MEILLEURE PROTECTION

UN VRAI DIALOGUE SOCIAL, UNE RÉELLE PRÉVENTION !

- Un interlocuteur RH ou référent AED dans chaque rectorat pour toute question d'ordre professionnel.
- Un rôle accru de la Commission Consultative Paritaire Académique (recrutements, non-renouvellements, affectations, refus de CDIsation…).
- Une médecine du travail aisément accessible et de qualité.



snalc



ASSISTANTS D'ÉDUCATION



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 3 au 10 décembre 2026

Pour un meilleur traitement, je vote SNALC !

3 fois

snalc CSAMEN

snalc CSAA

snalc CCPA

ATTENTION,
IL Y A UN A DANS SNALC
Méfiez vous des imitations...